

# Le Système d'Alerte et d'information des Populations (SAIP)

Le Système d'Alerte et d'Information aux Populations (SAIP) est l'ensemble des outils permettant d'avertir la population en cas de danger imminent. De plus, certains permettent de préciser la nature du risque et les consignes à suivre.

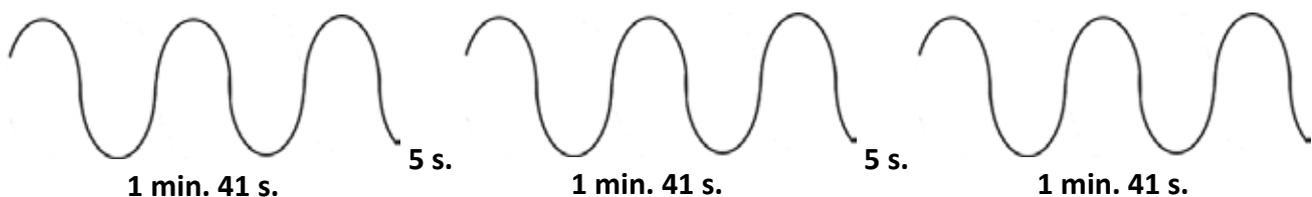
**1/ L'automate d'appel** par SMS, message vocal et mail. L'automate d'appel en masse est un système permettant de diffuser un message à la population concernée par le risque via le téléphone fixe ou mobile, mail, ... dans un temps restreint. Les personnes inscrites sont donc prévenues individuellement du risque encouru et des principales consignes de sécurité à suivre.



## 2/ Les sirènes d'alerte

Cette alarme se caractérise par 2 sons distincts :

- . danger = 3 sons ondulés de 1 minute 41 secondes, espacés de 5 secondes
- . fin du danger = 1 son linéaire de 30 secondes



30 s.

A Saint-Jean-le-Blanc, les sirènes d'alerte sont situées sur le parking des Capucins et à l'École Jean Bonnet.

## 3/ Les ensembles mobiles d'alerte et le porte à porte

Les ensembles mobiles d'alerte sont des dispositifs, de type haut-parleur avec sirène, utilisés pour diffuser des messages vocaux d'alerte. La police municipale circule avec des véhicules équipés en suivant un itinéraire préalablement établi. Ce dispositif d'alerte permet de prévenir rapidement l'ensemble des citoyens situés dans une zone géographique ciblée.

## 4/ Les panneaux électroniques et l'affichage

5/ Les informations détaillées sur le site Internet et les informations sur la page Facebook @VilleSaintJeanleBlanc